



**AVIS PUBLIC  
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
PROJET DE RÈGLEMENT 2020-08**

**AVIS** est donné que le conseil de ville, lors de sa séance tenue le lundi 20 janvier 2020, a adopté le premier projet de règlement 2020-08, amendant le règlement de zonage 2014-14 dans le but d'autoriser spécifiquement à l'intérieur de la zone 671-Cb l'usage *Serrurier*.

La zone 671-Cb est située au sud de la voie ferrée et comprend une partie de la 5<sup>e</sup> Rue et de la rue Turcotte.

Le conseil de ville tiendra une assemblée de consultation publique à l'égard de ce projet de règlement le lundi 3 février 2020, à compter de 19 h 30, dans la salle réservée aux délibérations du conseil de ville, située au 855 de la 2<sup>e</sup> Avenue à Val-d'Or. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption; il entendra les personnes et les organismes désirant s'exprimer.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au Service du greffe de l'hôtel de ville, 855, 2<sup>e</sup> Avenue à Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

**DONNÉ à Val-d'Or**, le 22 janvier 2020.

  
**Me ANNIE LAFOND, notaire**  
**Greffière**